



SECURITE+ENVIRONNEMENT+MANAGEMENT
FORMATION

Agence de Donges

201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 05 05
donges@fosec-pibplus.com
SIRET : 513 978 148 00031

Service Comptabilité

201 Le Rocher
44480 DONGES
Tél : 02 40 91 09 28
comptabilite@fosec-pibplus.com

Références : Pour le Compte de : LES INTERIMAIRES
PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE &
NUCLEAIRE
4118620DG

N° SIRET 98132384300210

BDC N°2026-07-0165-1

LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS INDUSTRIE TECHNIQUE
& NUCLEAIRE
10 MAIL PABLO PICASSO
44000 NANTES
FRANCE

N° Intracom Client : FR07981323843

Date de facture : 27/07/2026

FACTURE n° FA2026-3814

Formation

Convention N° DG/N1/270726-2 - Formation Sécurité Entreprises Extérieures Niveau 1 - FO-SEC Agence de Donges 201 Le Rocher
DONGES - 44480 - Du :27/07/2026 au :27/07/2026
27 Juillet 2026

1 jour soit 7h - 8h30-12h / 13h-16h30

Participants

- Monsieur UGOLIN Marius

Intervenant:

FOLLET Philippe

Désignation	Pourcentage	Qté	Unité	PU HT	Prix Total
Formation Sécurité Entreprises Extérieures Niveau 1	100,00%	1,00	Stage	95,00	95,00

Facture constituée exclusivement de prestations de services

Règlement par virement sur le compte :
Banque CAISSE D'EPARGNE
IBAN : FR76 1513 5205 9008 0020 3621 897
Code BIC : CEPARPP513

Référence à rappeler lors du paiement :
FA2026-3814

En cas de retard de paiement et conformément à l'article L441-6 du Code du Commerce une pénalité de retard égale à 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur sera facturée.

Escompte pour paiement anticipé : néant

Conformément aux articles L. 441-3 et L. 441-6 du Code de Commerce, une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement (dont le montant est fixé par décret du 2 octobre 2012) est due de plein droit en cas de retard de paiement.

Total HT	%TVA sur encaissements	TVA
95,00 €	20%	19,00 €
€		€
€		€
Frais		€
Total TTC		114,00 €

A régler pour le	26/08/2026	Acomptes	€
Règlement	30 jours nets	Reste Du	114,00 €